

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'informations de la Commune d'Aiglemont – N°53 – juin 2015

ÉDITO DU MAIRE

Lors du conseil communautaire du 26 mai, le nouveau président, Boris Ravignon, et sa majorité ont décidé de supprimer la collecte des déchets verts au porte à porte à partir du 1^{er} juillet. Pour préserver les intérêts des Aiglemontais, j'ai voté contre cette mesure. Ce service public avait été créé dès 2003 par notre seule commune et avait ensuite été étendu aux autres communes de Cœur d'Ardenne. Très appréciée par la population, cette collecte avait permis de réduire les décharges sauvages et de minimiser le poids (donc la facture) des ordures ménagères.

En supprimant ce service, le président Ravignon espère faire une économie évaluée à 371 000 € soit moins de 0,4% du budget 2014. Il y avait sans doute d'autres pistes à explorer. Cette mesure est la conséquence de pratiques frisant l'amateurisme en matière de gestion.

J'ai alerté le Conseil municipal de ce choix radical et j'ai depuis essayé de pallier à cette régression en recherchant des solutions avec mon premier adjoint. Malheureusement, la Loi ne permet pas à notre commune de mettre en place un service de substitution.

Vous trouverez des précisions sur les modalités pratiques concernant les modifications du service de collecte des déchets verts et du tri au verso.

Après les déchets verts, quel nouveau service sera sacrifié sur l'autel de la mauvaise gestion ? Les transports en commun ?

Je serai vigilant pour vérifier que les économies promises ne soient pas dilapidées par ailleurs.

Philippe Decobert

Votre Maire et Conseiller régional

ERRATUM

Lors d'une récente consultation des registres d'état civil à la recherche de Marcel, l'enfant né à la colonie, nous avons constaté qu'une erreur s'était glissée dans un article du dernier « Aiglemont Magazine ». En effet, le nom du président de la délégation spéciale de 1912 ne se nommait pas Ferdinand Jacques mais Ferdinand Jacquet. Pour les puristes, amateurs d'histoire locale, la correction méritait d'être faite. Dont acte.

CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET

Comme chaque année, la commune organise un centre de loisirs ouvert aux enfants de 3 à 12 ans du lundi 6 au vendredi 31 juillet. Un autre centre sera organisé du lundi 24 au lundi 31 août.

Renseignements et inscription auprès de Natacha Leclère (03 24 33 53 46) ou à la Mairie.

RENTREE SCOLAIRE 2015

Les vacances d'été commencent le 3 juillet après les cours mais il faut déjà préparer la rentrée... Les enfants actuellement scolarisés recevront à l'école les documents d'inscription pour les NAP et le péri scolaire pour les 2 premiers mois. Pour les nouveaux inscrits, le dossier est à retirer en mairie à partir du 29 juin. Pour tous, le dossier est à rendre au plus tard le 24 août.

LA COLONIE LIBERTAIRE ,

OBJET DE CURIOSITE

Vendredi 19 juin, plus de 100 personnes ont assisté à la conférence historique proposée par l'association Alicia et la commune retraçant l'épisode de la colonie anarchiste « l'Essai » installée dans les bois de Gesly de 1903 à 1909, animée par Céline Beudet, Dominique Petit et Stéphane Collignon ; Invité d'honneur, Nicolas Debon, auteur d'une bande dessinée retraçant cette page d'histoire a présenté sa création et a dédié ses ouvrages.

LES BOUCHONS D'AMOUR

Dans le cadre d'une opération de solidarité menée à l'initiative du district, le Football Club d'Aiglemont a collecté 129 kg de bouchons en plastique sur le premier semestre 2015.

Largement porté par Nicolas Vaschetto, responsable des 8-9 ans, et aussi par tous les jeunes de l'école de football, le club s'est classé en troisième position au niveau départemental et a été récompensé lors de l'assemblée générale du district qui s'est tenue ce samedi 13 Juin.

Cette opération devant être reconduite l'année prochaine, l'école de football ambitionne un classement meilleur et invite chacun d'entre nous à poursuivre cette collecte au profit de l'association "Les Petits Bouchons d'Ardennes".

FOOTBALL CLUB AIGLEMONT RENTRÉE SPORTIVE 2015

Si la saison de football 2014-2015 s'est achevée le samedi 20 juin par les tournois des U7-U9, le Football Club d'Aiglemont pense bien sûr à la préparation de la saison prochaine. L'école de football propose la pratique de ce sport aux garçons et aux filles nés à partir de 2010. Chacune des sections (U7 entre 6 et 7 ans, U9 entre 7 et 9 ans, U11 entre 10 et 11 ans et U13 entre 12 et 13 ans) est portée par un responsable dynamique et motivé. Si votre enfant souhaite s'amuser et découvrir le football, n'hésitez pas à contacter M. Benoit Tessari, responsable de l'école de football (06 26 80 87 14) qui vous donnera tous les renseignements nécessaires.

AGENDA

13 juillet : retraite aux flambeaux à 21h30 (espace Raymond Avril) puis feu d'artifice à 23h (stade).

14 juillet : fête nationale, commémoration patriotique - rassemblement à 11h à la mairie puis apéritif champêtre.

28 juillet : passage du jury régional des villes et villages fleuris

25 août : barbecue à partir de 19h puis cinéma de plein air à la tombée de la nuit au stade de football. Le film « Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ? », film tout public sera diffusé.

19 et 20 septembre : journées du patrimoine gourmand

JOURNÉE DÉCOUVERTE POUR LES JEUNES ÉLUS

Accompagnés de deux élus, Mme Smigielski et M. Pétronio, quatre membres du Conseil Municipal Enfants ont passé une journée à la fois culturelle et sportive au fort des Ayvelles. Il faut dire que le samedi 6 juin, la météo était de la partie et que nos jeunes ont pu profiter d'abord d'une visite instructive des bâtiments avec un guide qu'ils ont suivi avec beaucoup d'attention et de sérieux. Ensuite un parcours d'orientation les a conduits à travers une grande partie du domaine. Un partenariat entre la commune et l'association Ardennes Patrimoine Insertion a permis aux jeunes de la commune de profiter de cette journée gratuitement.

FONTAINE DE LA JONQUETTE

La fontaine de la Jonquette est en eau depuis quelques jours.

Ce bassin situé au bas de la rue de la Jonquette a été construit lors des travaux de réfection de la rue Jean Moulin. Le trop-plein de l'ancienne source de Montcy Notre Dame y jaillit en abondance et gratuitement. Si le lieu était déjà agréable, il offre maintenant la possibilité de puiser l'eau facilement pour l'arrosage. Désormais, grâce au dispositif installé par la commune, les habitants peuvent remplir seaux et arrosoirs dans les 30cm d'eau qui couvrent le fond de la fontaine.

Ce bassin a aussi servi à rafraîchir les boissons consommées lors du dernier barbecue de quartier qui a rassemblé une centaine de personnes le 7 juin.

SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES

Le stationnement et l'arrêt sont réglementés près des écoles. Quelques parents l'oublient bien souvent, stationnent au plus proche (pourquoi pas dans la cour !) pour s'éviter 50 m de marche. Aux abords immédiats des écoles, et notamment rue Jean Macé, la signalisation interdit le stationnement, même pour quelques minutes : la largeur de la voie est réduite, la visibilité des autres conducteurs est perturbée et vos enfants ... sont des enfants.

Soyez donc attentifs et faites preuve de civisme, de responsabilité en arrêtant votre voiture quelques mètres avant ou après la zone interdite.

ANIMATION A LA BIBLIOTHEQUE : CAFE LECTURE

Le premier mercredi de chaque mois de 17h à 18h, venez parler, découvrir ou redécouvrir des livres dans une ambiance détendue autour d'un café.

Apportez le roman, la bande dessinée, le document que vous souhaitez partager ou venez en auditeur afin de guider vos prochaines lectures. Prochaines dates du "Café Lecture" : les mercredis 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2015. L'animation est assurée par Claire Dewaey, conseillère municipale.

MODIFICATION DE LA COLLECTE DES DECHETS VERTS ET DU TRI SELECTIF

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le nouveau calendrier de la collecte des déchets, applicable au 1er juillet 2015 :

Arrêt de la collecte en porte à porte des déchets verts qui devront être soit déposés par les habitants en déchetterie soit compostés.

Collecte du tri sélectif (sacs jaunes) le mardi une semaine sur deux, uniquement les semaines paires.

L'accès à la déchetterie d'Aiglemont se trouve rue Marcel Dorigny, à gauche après le pôle de santé en direction de La Grandville. Elle est ouverte le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

VILLAGE FLEURI

Le jury national du fleurissement visitera notre village le 28 juillet prochain.

D'ici là, chacun est invité à embellir notre commune en fleurissant sa maison ou en décorant ses abords.

Le jour de la visite, les bacs à ordures ne devront pas être laissés dans la rue.

Merci pour vos efforts qui nous permettront de maintenir le classement 3 fleurs de notre village.

POUR CONTACTER LA MAIRIE :

Tél. 03.24.33.36.80 - Fax. 03.24.59.99.36

courriel : mairie@aiglemont.fr

site internet : www.aiglemont.fr

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE PAR LA COMMUNE

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur proposition sous pli cacheté au plus tard le 7 juillet.

La proposition doit mentionner la quantité souhaitée et le prix au stère.

FORMATION INFORMATIQUE

Une formation informatique est prévue début septembre : traitement de texte, tableur et traitement photo. Deux séances de deux heures pour 6 à 10 participants seront proposées pour un coût total de dix euros. Renseignements et inscription en mairie avant le 25 août.

Directeur de la publication de ce bulletin :

Philippe DECOBERT, Maire
d'Aiglemont